

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le - 3 JUIL. 2021

ID : 056-215601626-20210630-DB20210603C2-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

—
Séance Publique
Mercredi 30 juin 2021
—

COMPTE DE GESTION 2020 : BUDGET CUISINE CENTRALE

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Marianne POULAIN, Patrick GOUELLO, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Georges CORNEC, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Bernard CLERGEON, Martine LIEDOT, Ludovic JEGO, Christine BARETTE, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Vagtang CROGUENNEC, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Hélène BOLEIS à Patricia QUERO-RUEN, Antoine GOYER à Ludovic JEGO.

Absente :

Anne-Valérie RODRIGUES

Secrétaire de séance : Christine BARETTE

<i>Présents : 30</i>
<i>Pouvoirs : 02</i>
<i>Absent : 01</i>

DIRECTION DES RESSOURCES

n°03c

COMPTE DE GESTION 2020 : BUDGET CUISINE CENTRALE

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-31 et L2313-1 et suivants ;

Vu le compte de gestion du budget de la cuisine centrale présenté par le trésorier principal de Lorient Collectivité ;

Vu l'avis de la Commission 3 « Finances, ressources humaines, agglomération » du 17 juin 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2020 du budget de la cuisine centrale arrêté aux montants suivants :

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	25 812,85 €
Recettes de l'exercice	57 999,23 €
Excédent	32 186,38 €

SECTION FONCTIONNEMENT


Dépenses de l'exercice	1 499 940,89 €
Recettes de l'exercice	1 654 288,60 €
Excédent	154 347,71 €

Soit un excédent global de clôture de 186 534,09 €

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération adoptée à la MAJORITE – 2 CONTRE (Emmanuelle TROCADERO, Loïc TONNERRE) - 3 ABSTENTIONS (Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES)

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.


Ronan LOAS,
Maire